



L'œil de Lynx

Octobre / Novembre / Décembre 2007 – n° 49



L'ŒIL de Lynx

Bulletin de liaison

Nucléaire, OGM, nanotechnologies, agrocarburants et déforestation, pesticides... la liste est longue et non exhaustive des agressions de l'Homme envers la nature.

Pourtant nous faisons partie et avons besoin de cette nature, mais la nature a-t-elle vraiment besoin de nous ???

Le Renard, le Blaireau sont des animaux nuisibles !? Nuisibles pour qui ? Pourquoi ?

Le supposé retour du Loup pose problème. A qui ? Pour le Chevreuil, chassé par Lynx, Loup ou chasseur à deux pattes, quelle différence ?

Le Pissenlit est une mauvaise herbe. Au secours round-up !!! Une mauvaise herbe ? Ce n'est sûrement pas l'avis de l'Abeille ou du Garenne...

Que sont nos prairies aux multiples fleurs et couleurs devenues ? Combien d'espèces végétales et animales disparues, que les générations futures ne connaîtront que sur carte postale ?

En cette période de bonnes résolutions, si nous décidions de changer notre regard sur ce qui nous entoure, Chaque être vivant, chaque plante, chaque micro-organisme a sa place et nos bidouillages génétiques ne sont pas à la hauteur des millions d'années dévolution. Un peu d'humilité... A force de vouloir dominer la nature, c'est bien elle qui pourrait finir par nous faire disparaître. Prenons conscience que la nature peut très bien vivre sans nous, mais pas nous sans elle...

Toute l'équipe de
Jura Nature Environnement
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2008 !

*Dominique BIICHLÉ,
Présidente de JNE*

Conception et réalisation : Jura Nature Environnement - 50 rue Georges Trouillot - 39000 LONS LE SAUNIER

Tél & Fax : 03 84 47 24 11 – Courriel : contact@jne.asso.fr - site : <http://www.jne.asso.fr>

N°ISSN 1955-1576 - Imprimé sur papier recyclé par le CAT de Lons le Saunier

Avec la participation financière du Conseil Général du Jura et de la DIREN de Franche Comté



JNE se concerte...



Sommaire



Edito p.1



JNE se concerte p.2 et 3



Minute juridique p.3



A Lire p.4



Le coin des initiatives p.5



Associations du Jura p.5



Actu Jura p.6



A vous la parole p.7



Actu régionale p.7



Actu nationale p.8



Parmi les sujets abordés en Conseil d'Administration les 02 octobre et 14 novembre 2007.

Vie de la fédération

Nuisances aérodrome de Courlans : la réunion du groupe de travail (voir Œil de lynx n°47) a été un échec complet d'après M Boillat qui y a représenté JNE. Il y a des intérêts contradictoires, générateurs d'altercation. Un processus de médiation serait le bienvenu. Il a quand même été convenu d'une démarche auprès de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie).

Murgers de la Marre : suite à un envoi de photos montrant la destruction de ces ouvrages sur la commune de la Marre, JNE a envoyé un courrier à la commune, à la communauté de communes, à la DIREN, au Conseil Général et à la chambre d'agriculture... C'est une aberration quand, sur une communauté de communes voisine, l'argent public sert à financer la reconstruction des murgers et cabanes de berger. Le président de la Chambre d'Agriculture a répondu qu'il allait prendre contact avec les propriétaires ou agriculteurs concernés pour connaître leur motivation. La communauté

de communes du Premier Plateau a adressé une réponse allant dans le même sens.

Forage Mesnay : un arrêté préfectoral autorise le syndicat des eaux Arbois/Poligny à faire un forage prospectif à hauteur de Le Vernois, sur le site Natura 2000 FR4301321. Ce forage servirait de complément d'alimentation pour ces deux villes. Le site est géologiquement très complexe. Ce forage est-il bienvenu ? Y a-t-il eu une étude d'incidence ? JNE prévient la DIREN et la Commission de Protection des Eaux.

Rencontres avec le Conseil Général et le Conseil Régional : Marcel Boillat et Dominique Biichlé ont rencontré les conseillers généraux d'opposition (MM Vauchez et Paulin). Les points abordés : agriculture bio, eau de pluie, OGM, transports.

La rencontre avec le Conseil Régional laisse entendre que les « emplois tremplins » issus des milieux associatifs dont l'intérêt général n'est plus à démontrer et qui rendent un service public ne seront pas abandonnés à leur triste sort, même si la mesure disparaît.

Plateforme de compostage : pour JNE, il faudrait abandonner les projets excentrés et faire la chaîne de compostage à Lons le Saunier ou à Courlaoux.

Communication « grand public »

La plaquette sur le compostage (voir Œil de lynx n°47) est prête. Des fiches conseil sur l'assainissement existent à la DDAF. Elles conseillent notamment l'assainissement individuel en milieu rural. Consultables à JNE.

Relations avec les adhérents et partenaires

Carrière de Moisse : (voir Œil de lynx n°48) D Malécot, suite au courrier envoyé et repris dans un article de Voix du Jura, a pu en parler avec M le Préfet qui a dit s'occuper du dossier.

France Bleue Besançon : deux minutes d'antenne sont disponibles chaque matin (contact à prendre à JNE, possibilité d'interview téléphonique).

OGM : après les conférences débats de Champagnole et Lons le Saunier (voir Œil de lynx n° 47), une conférence a été organisée à Pont de Poitte par les Amis de la rivière d'Ain. D'autres sont à venir...

Retour du loup : une conférence a été organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux à Orgelet et Arinthod.

Grenelle de l'environnement : FCNE a mobilisé un maximum de bénévoles pour le Grenelle local de Besançon. JNE y était bien représenté (5 personnes).

Chat forestier : le CA dépose plainte dans un cas de destruction de chat forestier par un garde chasse particulier.

Herbicides : suite à une nouvelle constatation, par un adhérent, d'usage d'herbicides par le service des routes du Conseil Général, un courrier leur a été adressé.

Une seule solution, réduire nos déchets : JNE (auteur de la plaquette) donne son accord au SYDOM qui propose sa réactualisation.

En bref

Les commissions départementales d'aménagement foncier, dans le cadre du contournement ouest de Lons le Saunier, ont eu lieu. L'Etoile, Gevingey et Chilly le Vignoble ont opté pour.

Réunions et Commissions :

- CCAF à Montmorot le 5/09 (non à l'aménagement foncier) (D.Malécot)
- CCAF à Chilly le Vignoble le 3/09 (M.Boillat) oui à l'aménagement
- CCAF à L'étoile le 4/09 (M. Boillat) oui à l'aménagement
- Commission pour services publics ville de Lons le 5/09 (Claude Camus)
- 24/09 Commission d'orientation agricole (D.Malécot)
- 24/09 Commission bassin géo Saône (J.Lançon)
- 24/09 Préfecture aéroport Courlans (M.Boillat)
- 21/09 Natura 2000 Bresse (D.Malécot)
- CODERST le 25/09/07 et le 26/11/07 (B.Gibey), le 23/10/07 et le 18/12/07 (J.Lançon)
- Contrat de rivière Seille le 26/09/07 (J.Lançon)
- Commission géographique du Doubs le 28/09/07 (B.Gibey))
- Commission des sites le 28/09/07 (D.Malécot)
- MESE le 5/10 (J.Lançon)

- Grenelle de l'environnement à Besançon le 8/10/07 (J.Lançon, D.Biichlé)
- MAE DDAF le 11/10/07 (D. Malécot)
- Médiation eau de pluie le 12/10/07 (J.Lançon, D.Durin)
- Pays Lédonien « patrimoine et paysage » avec programme Leader (Claude Camus) le 18/10/07.
- 23/10 Contrat rivière Ain (C. Bernard/ J.Lançon) Clairvaux les Lacs – 17h30
- 23/10 Commission environnement PNR (S.Favre)
- 20/10 PNR Haut Jura—Les Moussières – journées véhicules motorisés en espaces naturels (M.Buttet)
- 25/10 CCAF Chilly le Vignoble et l'Etoile (M.Boillat)
- 26/10 CCAF Gevingey (D. Biichlé)
- 26/10 CLIS CDTOM (M.Boillat)
- 12/11 rencontre avec les élus de l'opposition du C.G. (M.Boillat, D.Biichlé)
- 13/11 Rencontre régionale des emplois tremplins avec le CR Franche-Comté (D.Biichlé, J. Lançon, D.Durin)

- Comptage faune 1^{er} plateau le 15/11/07 (D.Durin)
- Réunion Natura 2000 Mancy le 20/11/07 (M.M.Beloel)
- Réunion déchets BTP le 21/11/07 (M.M.Beloel)
- Réunion Réserve Naturelle du Girard le 22/11/07 (D.Malécot)
- CLIS Centre de stockage le



- 23/11 (J.Lançon)
- Natura 2000 Grandvaux/Nanchez à St Claude le 23/11 (S.Favre)
- Réunion sur le dialogue territorial à Besançon le 26/11 (Claude Camus)
- Réunion SCOT à Lons le Saunier le 26/11 (M.M.Beloel)
- Réunion Préfecture sur dossier de Lemuy le 27/11 (J. Lançon)
- Commission des sites le 17/12/07 (D.Malécot)
- Réunion LGV Rhin Rhône le 10/12/07 à Dole (M.Borneck)

Minute juridique

Valeur et effets de la Charte de l'environnement

Le Conseil d'État confirme que les lois postérieures à la Charte de l'environnement doivent être conformes à celle-ci, celles antérieures devant seulement être compatibles. Par contre les textes réglementaires doivent seulement être conformes aux lois (code de l'environnement) et non de la Charte.

Normes applicables aux installations classées soumises à autorisation

Condamnation de l'État pour faute
L'État commet une faute de nature à

engager sa responsabilité à l'égard des riverains d'une installation classée, en privilégiant, durant 4 ans, le dialogue à la mise en œuvre de moyens coercitifs de nature à mettre fin à des nuisances acoustiques, dépassant très notablement les normes réglementaires acceptables.

Le "préjudice environnemental" reconnu pour un PNR

Le 4 octobre 2007, le TGI de Narbonne a condamné la société SOFT à payer la somme de 20 000 euros au PNR de la Narbonnaise en Méditerranée en réparation du préjudice moral et environnemental subi par ce dernier du fait d'une pollution par un déversement accidentel

d'insecticide (du chlorpyrifos-éthyl), dans un ruisseau situé en amont de l'étang de Bages-Sigean. Malgré les mesures prises suite à cet incident survenu le 10 décembre 2004, une mortalité importante de poisson a été observée sur l'étang. Cette décision est importante et novatrice, puisque pour la première fois, un tribunal retient que "la mission légale" confiée à un PNR (préservation du paysage et du patrimoine naturel et culturel) lui permet de prétendre à l'indemnisation d'un préjudice environnemental suite aux atteintes portées à la faune et la flore de son territoire même s'il n'en dispose pas de la propriété.

A lire... ou à découvrir

Revivre à la campagne

Le classique du « père de l'auto-suffisance » John Seymour, enfin traduit .

Tout sur l'autosuffisance : le livre mythique ! Il est proposé ici dans une très belle édition (2007), grand format, très bien illustrée. Incontournable.

Plusieurs fois réédité et mis à jour par son auteur le britannique John Seymour tout au long de sa vie (1914-2004), il est ici proposé dans sa dernière version, grand format, qui vient de paraître (2007). Un livre déjà vendu à un million d'exemplaires dans sa version anglaise ! Tout sur l'autosuffisance, sur quelques mètres carrés ou sur deux hectares. Plus de mille illustrations en couleurs, 312 pages, du jardin à la cuisine, de l'élevage d'une poule à la vannerie, des arbres fruitiers au filage de la laine... plus d'une centaine de chapitres précis et très bien présentés.



Bref, un livre pratique, magnifique, à lire absolument par les réalistes... et les rêveurs.

L'écologiste n°24 oct/Nov 2007

Matisse

Exit les traditionnelles leçons, l'apprentissage se fait mainte-

nant en jouant. Un jeu informatique plonge ses participants dans un environnement virtuel calqué sur la réalité pour leur faire comprendre l'impact de leurs activités sur le cycle hydrique et les sensibiliser au concept d'utilisation durable de l'eau.

Faire adopter aux individus des gestes plus respectueux de l'environnement par le jeu. C'est le pari relevé par un groupe de chercheurs du projet européen MATISSE (pour Méthodes et outils d'évaluation intégrée de la durabilité) dédié au changement climatique et à la préservation des écosystèmes. Ils lancent un "jeu sérieux" - ou serious game, un environnement qui s'inspire du jeu vidéo, mais à des fins éducatives - pour sensibiliser aux différentes manières de gérer les ressources en eau et pour tenter d'identifier les comportements problématiques. Le concept est simple : dans un monde virtuel qui reproduit un environnement réel, chaque joueur endosse le rôle de l'un des acteurs qui peuple cette région, et s'adonne à l'activité qui lui a été attribuée.

Reproduire un environnement réel dans son ensemble

Le but étant de constater l'impact de ses actions et de celle des autres participants sur le cycle hydrique. Le jeu développé par les chercheurs suédois, néerlandais et espagnols, se déroule autour d'une rivière dans l'Ebre (Espagne), une région touchée par la sécheresse. Son cadre repose sur un système d'information géographique (SIG) basé sur des données enregistrées dans la région. L'ensemble de la population y est représentée - usagers des villes, des villages et des exploitations agricoles - ainsi que les éléments dont l'existence

est déterminée par l'eau, comme la végétation et les grenouilles. Avant de commencer le jeu, les volontaires - des personnes qui travaillent au quotidien dans la région - doivent répondre à un questionnaire.

Évaluer l'impact de ses activités et réagir

Tout au long de l'expérience, ces derniers peuvent évaluer l'impact de leurs activités sur les ressources en eau, au présent comme dans l'avenir. Ils doivent également identifier ensemble les problèmes rencontrés, comme des champs desséchés, et chercher des solutions. « Nous manquons souvent de méthodes pour parvenir à une solution susceptible d'être acceptée par tout le monde. C'est là que le jeu intervient », souligne Göran Ewald, écotoxicologue et expert en ressources hydrauliques au centre LUCSUS de l'université de Lund en Suède, partenaire du projet. Un premier test a déjà été effectué qui, selon les chercheurs, a été bien accueilli.

Vers un jeu pour le grand public
Un deuxième essai est prévu pour le mois de février 2008. Une fois lancé officiellement, le serious game sera d'abord destiné aux experts environnementaux européens et aux employés au service de l'Etat, pour leur permettre de réaliser des analyses d'impact fidèles. A terme, le grand public devrait également y avoir accès, via Internet. L'environnement virtuel s'annonce très prometteur. Reste à savoir si, une fois le jeu terminé, les participants parviendront à passer de la théorie à la pratique et à mettre en œuvre les analyses tirées de leur session de jeu.

Source : notre planète info

Le coin des initiatives

Texte-pétition pour un soutien à Christian Vélot

Christian Vélot est Enseignant-Chercheur en Génétique Moléculaire à l'Université Paris-Sud. Depuis 2002, il est responsable d'une équipe de recherche à l'Institut de Génétique et Microbiologie (Institut mixte CNRS-Université) sur le Centre Scientifique d'Orsay.

Parallèlement à son activité d'enseignement et de recherche, il anime sur son temps personnel de nombreuses conférences à destination du grand public sur le thème des OGM. Ses confé-

rences didactiques, dont l'une a notamment servi de document de travail à l'intergroupe OGM du Grenelle de l'Environnement, ont permis à de nombreux citoyens d'avoir accès à une connaissance de la réalité des OGM et ont contribué à la prise de conscience raisonnée des risques qu'ils portent. Il est souvent intervenu en tant que témoin dans les procès de faucheurs volontaires. Christian Vélot fait partie de ces lanceurs d'alerte qui oeuvrent pour faire valoir la réalité de certains risques et engager des débats

démocratiques, là où l'obscurité et l'opacité sont de règle.

Ses prises de position lui valent aujourd'hui, de la part de la direction de son Institut, de nombreuses pressions matérielles, depuis la confiscation de la totalité de ses crédits pour 2008, la privation d'étudiants stagiaires, la menace d'un déménagement *manu militari*, jusqu'à l'annonce de l'exclusion de son équipe de l'Institut à partir de fin 2009.

Réagissez en signant la pétition ci-jointe

Les associations du Jura

La randonnée nature accessible à tous !

Cette association constituée voilà un an et demi s'est fixée comme objectif de faire découvrir le Jura et son patrimoine naturel à tous les publics y compris ceux souffrant d'un handicap. En effet, rarement les sorties nature « grand public » comme on l'entend le plus souvent sont adaptées pour par exemple des personnes à mobilité réduite.



Ainsi grâce à l'aide de bénévoles et de professionnels, accompagnateur ou animateur, et grâce aussi aux joëlettes (fauteuil muni d'une roue unique, situé sous le fauteuil), il est possible de découvrir de superbes parcours nature à travers le Jura. Cet automne, 14 sorties ont pu être proposées, la reculée des Plan-

ches, le pic de l'Aigle, les sentiers karstiques, les pertes de l'Ain etc...

L'association désireuse de se faire mieux connaître recherche des bénévoles afin d'accompagner et d'aider les groupes, des personnes susceptibles également d'aider à la découverte de nouveaux sites, ... pour les associations qui organisent régulièrement des animations-nature, il sera intéressant en participant de temps en temps au sorties de Bol d'Air d'envisager différemment certaines animations afin de les rendre accessibles à tous.

Si vous êtes collectivités, établissements publics ou gestionnaires d'espaces, Bol d'Air propose également d'établir des diagnostics de faisabilité et de communication pour l'accessibilité tous publics en milieu naturel... conseils, études d'opportunité, conception d'outils interprétatifs et d'aménagements intégrés, d'animation et de visites guidées adaptées, ... bien des

idées pour pouvoir découvrir ENSEMBLE toutes les richesses de la région.

Bol D'Air adhère aux fédérations françaises de Randonnée, d'Handisport et de Sport Adapté.

Delphine DURIN

Pour les contacter :
www.boldairjura.fr
tel : 03 84 51 49 90
Mobile : 06 81 27 13 29
Courriel : contact@boldairjura.fr

« Selon nos capacités, tous nos sens et gestes sont utilisés : marcher ou rouler, sentir, toucher, observer, écouter, partager, sourire, apprendre... et chacun participe à son niveau, avec son corps, sa tête et son cœur, dans un esprit d'équipe solidaire ».

Bol d'air

Actu Jura

Plateforme de compostage à Lemuy

Pourquoi Jura Nature Environnement ne peut être favorable à ce projet ?

Oui au compostage de la Matière Organique

Si la position de Jura Nature Environnement est tranchée et nettement favorable aux procédés de compostage qui permettent à la matière organique de suivre son cycle (matière organique qui ne devrait pas même porter le nom de déchets !), nous avons cependant à réagir concernant ce qui a été proposé, tout d'abord à Charezier, puis Soucia et maintenant sur la commune de Lemuy, puisque les deux premières communes, ont pu dire non à ce projet.

Non à la méthode

En effet, et la méthode pour imposer ce projet à la population, et le choix du site sont choquants.

Il faut rappeler en premier lieu que ce compost sera en partie réalisé par un mélange de déchets verts mais surtout de FINES provenant du Centre de traitement des déchets de Lons le Saunier (FINES : déchets résiduels très fins issus de la poubelle grise suite à un tri mécanique), ce n'est donc pas tout à fait un compost anodin mais un produit qui demandera une surveillance élevée du fait de la présence probable de métaux lourds et d'autres contaminants.

Or ce projet est bien une installation classée !... mais simplement soumise à déclaration, donc sans enquête publique et sans étude d'incidence sur l'environnement. Les

tonnages déclarés par l'entreprise TDS ont été limités aux tonnages permettant l'absence d'autorisation et de ses obligations, ce qui choque bien entendu les habitants du secteur. N'est-ce pas une manière d'échapper au cadre légal ? Considérer que les Fines seraient similaires à des déchets organiques issus de la collecte sélective, n'est-ce pas encore une deuxième manière d'échapper à la contrainte légale ? Le terrain ayant été racheté à un privé, la négociation a pu être rapide et n'a pas soulevé la contestation au départ comme sur Soucia et Charezier où les terrains étaient communaux.

Ainsi donc, dans l'urgence de vouloir traiter ces Fines, des récépissés de déclaration et un arrêté de prescriptions complémentaires ont été pris par le Préfet du Jura très rapidement.

Non au gaspillage !

Enfin et le point est important, on va donc déplacer les Fines de Lons le Saunier et les envoyer à Lemuy (environ 2 camions/jour sur 55 km) alors que la place pour une plateforme de compostage avait été prévue sur le site de Lons/Courlaoux dans les années 90. Solution la meilleure, qui éviterait déjà un coût de transport superflu et énergivore.

Une association s'est donc créée récemment, l'Association de Défense Lemuy-Lison. Elle a déposé à la mi-décembre, un recours en référé, l'échange du 27/11 avec le Préfet et ses services n'ayant pas permis une quelconque avancée sur ce dossier, alors que beaucoup reconnaissent que la meilleure solution serait effectivement le choix du site de Lons/Courlaoux !

Jura nature Environnement a rencontré et échangé avec les différents interlocuteurs et souhaite aujourd'hui que la réflexion qui doit être menée rapidement mais sans précipitation, conduite à traiter ces déchets sur place, zone de Lons et Courlaoux, avec les précautions qui s'imposent pour pallier tous risques de nuisances. Notre Fédération devrait également déposer un recours dans les semaines qui viennent.

Non au site retenu

D'autres structures relèvent l'évidence de l'inadaptation géologique du site du fait du karst en sous-sol et de la forte teneur humifère de la surface arable (CPEPESC, FCNE, Chambre d'agriculture du Jura, Syndicat mixte chargé du suivi du dossier Natura 2000 Loue Lison).

A noter dans vos agendas :

La Foire TERRA se tiendra sur un week-end complet les 12 et 13 avril 2008 à Juraparc - Lons le Saunier. Nous aurons comme chaque année un stand et les bénévoles sont bienvenus pour nous prêter main forte !

TGV - Branche Sud

Des réunions publiques sont organisées actuellement par Réseau ferré de France dans le but de présenter au public la future branche sud du TGV Rhin Rhône.



La parole à ... Serre Vivante : Ne laissons pas couper la Serre en deux !

Comme prévu depuis bientôt 10 ans par l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation en cours, la carrière de Moissesey devra prochainement cesser d'être exploitée. Sa réhabilitation programmée pour 2009 devrait rendre à la nature et au public 75 hectares de forêt... Mais les exploitants envisagent aujourd'hui l'ouverture de deux nouvelles carrières au cœur de la forêt. Ce projet couperait le massif en deux, de Moissesey à Serre-les-Moulières.



Refusons les carrières dans le massif de la Serre :

- **Ce projet n'est pas viable** : des alternatives concurrentes efficaces, plus performantes sur le plan social et environnemental existent pour satisfaire les besoins locaux actuels,
- **Ce projet n'est pas équitable** : la rentabilité pour le groupe Bouygues

et ses actionnaires ne peut s'envisager qu'en refusant le versement au juste prix de la roche extraite,

- **Ce projet n'est pas viable** : son emprise sur les milieux exceptionnels du massif de la Serre, comme l'importance de son impact sur la santé des riverains, sont démesurées.

Il faut savoir que :

- Si ce projet voyait le jour, l'extraction annuelle passerait de 250 000 tonnes aujourd'hui à 500 000 tonnes, ce qui aurait pour effet de **doubler le trafic des camions**. Ceci est inacceptable pour les habitants d'Amange et Moissesey (surtout tant que la déviation de Moissesey ne sera pas réalisée).
- Seules quelques communes en tireraient des revenus financiers alors que tous les habitants et tous les usagers du massif seraient concernés par les nuisances (camions, bruits, poussières,...) avec pour conséquence une **dévalorisation de nos habitations comme de notre ca-**

dre de vie.

- ce massif exceptionnel présente un potentiel important pour le développement d'activités de tourisme et d'accueil qu'il ne faut pas hypothéquer avec de nouvelles carrières.
- Les principaux bénéficiaires seraient les actionnaires de la société Bouygues, qui après avoir **pillé la ressource locale et porté atteinte au patrimoine naturel du massif de la Serre**, partiront investir vers d'autres lieux ...
- Au fil des années, **la vingtaine d'emplois actuels se réduira probablement à terme à quelques techniciens hautement qualifiés** pour surveiller des équipements très performants capables d'exploiter en 30 ans bien plus que ce qui a été exploité en un siècle.
- L'ouverture par la même société d'une carrière à Audelange, pourrait offrir les opportunités de reclassement pour ces 20 employés après la fermeture de l'actuelle carrière de Moissesey. *Serre Vivante*

Ce texte fait l'objet d'un bulletin de soutien disponible auprès de Serre Vivante - Gaec de l'Aubépine 39290 MOISSEY

Actu régionale

Exposition de la CPEPESC : Les ruisseaux de têtes de bassin

Cette exposition en 16 panneaux montre toute l'importance des têtes de bassins versants qui abritent le « chevelu » des ruisseaux des zones amont des cours d'eau. La qualité de l'eau doit y être excellente pour favoriser le développement des organismes vivants et préserver ainsi la biodiversité et nos ressources en eau.

Cette exposition étant destinée à circuler sur l'ensemble du territoire franc-comtois, n'hésitez pas à contacter la CPEPESC si vous êtes intéressés.

La CPEPESC Franche-Comté

3, rue Beauregard - 25000 BESANCON

Tél. : 03.81.88.66.71 - Fax : 03.81.80.52.40

E-mail : cpepesc.franche-comte@wanadoo.fr

Site Internet : www.cpepesc.org



. Aux associations fédérées et aux correspondants du pôle Nature de FNE

Bonjour à toutes et à tous,

Les 24 et 25 mai 2008 se tiendra la deuxième édition de la Fête de la Nature.

L'idée de cet événement national est simple : faire découvrir à un large public les richesses naturelles de nos régions par le biais de sorties et activités gratuites, conviviales et originales (observation et écoute de chauve-souris, découvertes des reptiles, jeux de pistes, ateliers autour du jardin écologique, visite guidée crépusculaire, etc.)

Une charte définit les conditions d'organisation pour pouvoir prétendre à la labellisation "Fête de la Nature". Parmi les principales règles : ne présenter aucun risque de préjudice au milieu naturel, s'inscrire dans une démarche de sensibilisation et être le plus éco-responsable possible.

Celles et ceux dont la préservation de la nature est la passion ou le métier, c'est-à-dire principalement les bénévoles et les salariés de nos associations, sont la cheville ouvrière d'un tel événement.

Alors que votre fédération aura 40 ans en 2008, nous espérons que vous vous engagerez avec nous pour la pleine réussite de cette Fête de la Nature, excellent moyen de sensibilisation pour faire émerger l'urgence à agir en faveur de la biodiversité et belle vitrine pour nos activités quotidiennes.

D'ores et déjà, reprenez les dates des 24 et 25 mai dans le programme de vos animations et de vos activités 2008.

Le site Internet <http://www.fetedelanature.com> vous présente les grandes lignes de cette deuxième édition. Nous vous accompagnerons également tout au long de sa préparation, notamment grâce à une lettre d'information électronique spécifique. Au-delà des sorties que nous allons organiser dans toutes les régions, le comité de pilotage de la Fête de la Nature propose à notre mouvement d'assurer la coordination régionale de

l'événement. Nous allons donc rapidement étudier avec nos fédérations, la faisabilité d'une telle coordination.

Très fédéralement,

*Christophe Aubel,
pilote du pôle Nature de FNE*

. Tuberculose bovine : le blaireau hors de cause

Suspecté de véhiculer la tuberculose bovine, le blaireau a fait l'objet en Grande-Bretagne d'une vaste campagne d'éradication. Alors que les autorités sanitaires britanniques, qui en plus de l'interdiction des déplacements du bétail malade, avaient axé la lutte contre cette maladie sur l'éradication du blaireau, deux études viennent de mettre en évidence que cette méthode radicale a finalement contribué à diffuser la maladie. Le premier rapport, effectué par des experts indépendants et publié au début de l'été, estimait que l'abattage massif des mustélidés n'avait pas d'impact significatif sur le contrôle de la maladie et qu'au contraire, il contribuerait à faire empirer la situation. Une seconde étude publiée au début du mois de septembre par une équipe de l'Université d'Oxford confirme l'analyse. L'abattage des blaireaux autour des fermes où le bétail est infecté désorganise complètement les dans sur de longues périodes, et entraîne des déplacements importants, allant jusqu'à forcer les animaux à se rapprocher des fermes et à boire dans les abreuvoirs.

Face à la recrudescence de la maladie, et à la lumière de ces nouvelles études, le gouvernement britannique devrait définir une nouvelle politique de contrôle de la maladie épargnant les blaireaux, et qui, comme en France, devrait être centrée sur l'application stricte des mesures de contrôle des troupeaux par une politique de détection systématique des animaux malades en abattoirs. C'est ainsi que la France, après cinquante années de lutte, a été déclarée "indemne de tuberculose bovine". En 2006 en Angleterre, au Pays de Galles et en Écosse, sur plus de 50 000 troupeaux testés, près de 2 000 cas avaient été diagnostiqués.

Actu Nature n°57 Nov. 07FNE

La restauration de l'État se met au bio : mais avec quels produits ?

Signée le 19 décembre par le Premier ministre, la circulaire interministérielle «incitant la restauration administrative de l'Etat à utiliser régulièrement des plats ou des denrées issus de l'agriculture biologique» peut être considérée comme la première décision post-Grenelle concernant la bio. Mais incitation vaudra-t-elle obligation, et la production française sera-t-elle capable de suivre ?

Le marché de la restauration d'Etat, s'il inclut l'armée, est un gros marché. Aujourd'hui, la production biologique française ne suffit pas à la consommation en France. Les aides à la conversion ne sont pas vraiment incitatives dans un environnement de prix agricoles rémunérateurs. Ainsi, un céréalier atteint le plafond d'aide dès 38 ha ; la région parisienne, avec de grosses exploitations, « sinistrée » en matière de production biologique risque donc de le rester et de ne pas pouvoir participer de l'approvisionnement des restaurants parisiens de l'Etat. De plus, avec un marché tendu, des prix des produits bio à la hausse et un budget de l'Etat à la baisse, on peut s'attendre à des appels d'offre à minima qui favoriseront de la bio la moins chère et donc plutôt l'importation lointaine plutôt que des produits de proximité.

En ne relevant pas les plafonds d'aides à la conversion, en ne prévoyant pas une enveloppe pour ces conversions à la hauteur de ses ambitions (tripler la surface en bio d'ici 2012), en ne mettant pas plus de moyens sur l'accompagnement technique et économique des producteurs actuels et à venir, et en « incitant » à consommer plus, le gouvernement ne dépasse pas, une fois encore, l'effet d'annonce. Pour la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France, il en faudra plus pour lui faire penser que les engagements du Grenelle seront tenus.

Communiqué de presse de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique

Contact presse : Vincent Perrot, 01 43 38 39 48. 06 84 10 43 79